
Présentation Sectorielle : Télécommunications

Régulé par l'Agence de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT) depuis 2005, le secteur des télécommunications connaît un fort dynamisme avec des investissements considérables et un nombre d'abonnés en pleine croissance. Néanmoins, de nombreux défis restent à relever.

Les projets réalisés ou en cours sont les suivants :

- Projet de backbone national à Fibre Optique qui couvrira 4 000 km du territoire national
- Réhabilitation de la société nationale de télécoms (SOTELGUI) qui comptait peu avant de suspendre ses activités une part de marché de 16 %.
- Transposition des Actes CEDEAO dans la législation nationale Guinéenne. Le projet de loi a été transmis au mois d'Avril 2014 à l'assemblée nationale et ratifiée.

Le Pays souhaite à terme interconnecter tous ses services administratifs notamment les services publics, parapublics et les institutions de l'Etat à travers le réseau métropolitain de Conakry réalisé sur une infrastructure à fibre optique.

Situation actuelle

Avec un taux de pénétration de 88,45 % de la téléphonie mobile, le nombre d'utilisateurs croît chaque année. La libre concurrence dans le marché et les nombreux investissements dans le secteur ont permis de vulgariser l'accès à la téléphonie mobile, ainsi, en 2014, l'on dénombrait 9 401 000 utilisateurs contre 4 261 000 utilisateurs en 2010.

Téléphonie mobile

9 401 000 utilisateurs du téléphone mobile avec un taux de pénétration de 88,45 %

Accès à internet

1 809 000 utilisateurs d'internet en 2014 contre 946 000 en 2013

Réseau métropolitain

Réalisé sur une infrastructure à fibre optique en deux boucles qui couvrent la capitale et les banlieues sur près de 100 km

Backbone National

Projet qui sera réalisé sur une longueur de 4000 km et assuré par un prêt d'Eximbank de Chine

Sources : Ministère des Postes, télécommunications et NTI, Novembre 2015

L'évolution la plus remarquable est celle du nombre d'utilisateurs d'Internet passant de 68 000 utilisateurs en 2011 à 1 809 000 utilisateurs en 2014. Ces chiffres se justifient par la baisse des coûts d'accès à Internet à haut débit.

Suite à la finalisation des travaux de construction de la station terminale à Kipé, la mise en service du câble sous-marin à Fibre Optique a été effective courant 1^{er} trimestre 2013 et il s'en est suivi le lancement de l'utilisation des capacités de ACE par les opérateurs et Fournisseurs d'Accès à Internet.

Avantages concurrentiels

La Guinée est un pays qui s'ouvre à l'ère de la modernité. Avec des investissements importants effectués dans le secteur durant cette dernière décennie, l'Etat veut user des moyens technologiques dans tous les secteurs d'activités. Le secteur privé n'est guère en reste, les chiffres de l'interconnexion prouvent à suffisance que le marché guinéen tend vers une expansion dans ce secteur. Les infrastructures de télécommunications réalisées où en cours de réalisation tels que l'atterrissement du câble sous-marin à fibre optique (ACE), la mise en place d'un réseau métropolitain dans la ville de Conakry, le projet de backbone national montrent un intérêt des pouvoirs publics dans ce secteur.